

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRE/2001/32
19 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)
(Quarante-septième session, 1^{er}-5 octobre 2001,
point 2.1 de l'ordre du jour)

PROPOSITION DE PROJET D'AMENDEMENTS
(COMPLÉMENT 22 À LA SÉRIE 02)
AU RÈGLEMENT N° 37

(Lampes à incandescence)

Communication de l'expert du Groupe de travail «Bruxelles 1952» (GTB)

Note: Le texte reproduit ci-dessous, établi par l'expert du GTB, vise à incorporer au Règlement n° 37 une nouvelle lampe à incandescence, la lampe H14.

La présente proposition a été examinée et approuvée par le GTB à sa quatre-vingt-onzième session, qui s'est tenue à Rome du 9 au 11 mai 2001.

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de l'éclairage et de la signalisation lumineuse.

GE.01-22610 (F)

A. PROPOSITION

Table des matières, annexes,

Annexe 1, ajouter à la fin de la liste une nouvelle catégorie de feuilles, comme suit:

«...
Feuilles H14»

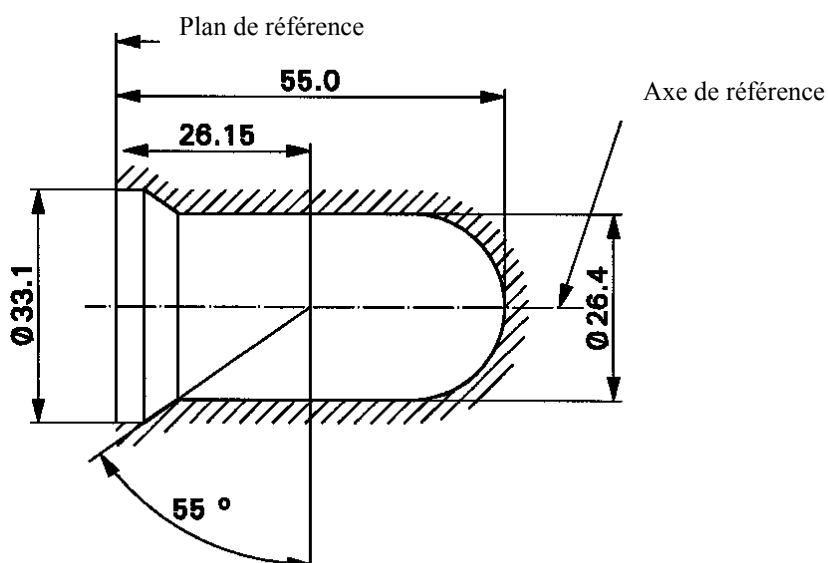
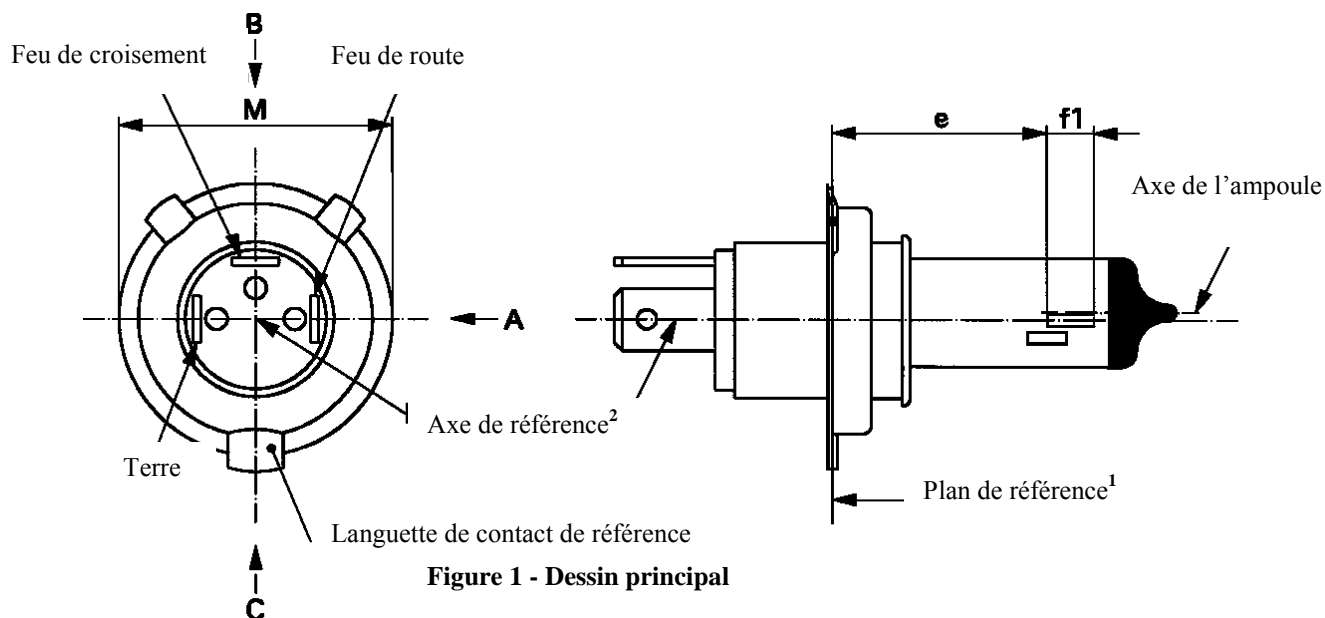
Annexe 1,

Ajouter à la fin les nouvelles feuilles de données H14/1 à H14/4, comme suit:

CATÉGORIE H14

Feuille H14/1

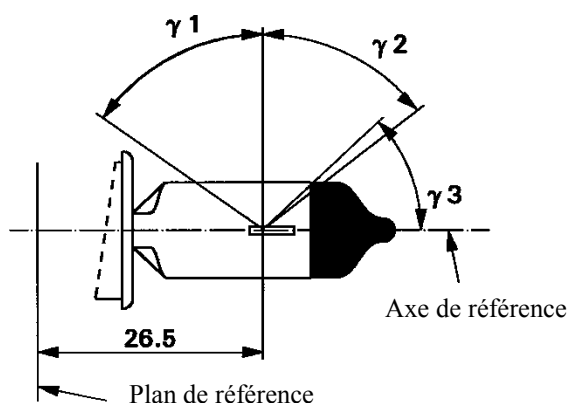
Les dessins ont pour seul but d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la lampe à incandescence



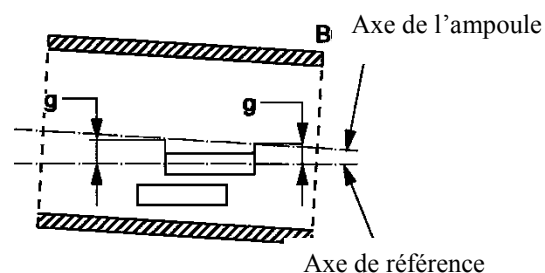
¹ Le plan de référence est défini par les points de la surface de la douille sur lesquels sont fixées les trois languettes de contact de l'anneau du culot.

² L'axe de référence est perpendiculaire au plan de référence et passe par le centre de l'anneau du culot de diamètre «M».

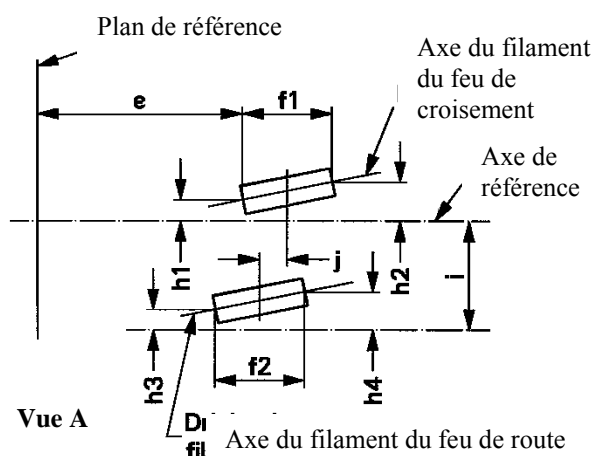
³ L'ampoule et les fixations ne doivent pas dépasser l'enveloppe comme indiqué sur la figure 2. L'enveloppe et l'axe de référence sont concentriques.



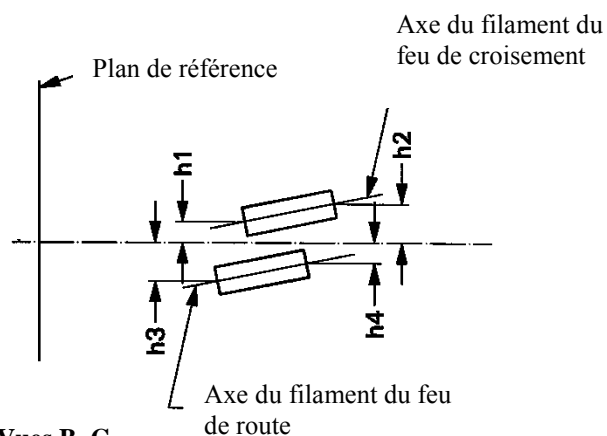
Vue B
**Figure 3 - Partie sans distorsion⁴
et calotte noire⁵**



Vue A
Figure 4 - Excentricité de l'ampoule⁶



Vue A
Axe du filament du feu de route



Vues B, C
Axe du filament du feu de croisement

**Figure 5 - Décalage de l'axe des filaments⁷
(lampes à incandescences-étalons seulement)**

⁴ L'ampoule doit être exempte de distorsion optique dans les angles γ_1 et γ_2 . Cette exigence s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise dans les angles γ_1 et γ_2 .

⁵ L'occultation doit être réalisée au moins jusqu'à l'angle γ_3 . Elle doit s'étendre au moins jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci.

⁶ L'excentricité de l'ampoule par rapport à l'axe du filament du feu de croisement est mesurée dans deux plans parallèles au plan de référence où la projection de la partie extérieure des spires terminales les plus proches ou les plus éloignées du plan de référence coupe l'axe du filament du feu de croisement.

⁷ L'excentricité des filaments par rapport à l'axe de référence est mesurée dans les directions des vues A, B et C comme indiqué sur la figure 1, feuille H14/1. Les points à mesurer sont ceux où la projection de la partie extérieure des spires terminales les plus proches ou les plus éloignées du plan de référence coupe l'axe des filaments.

CATÉGORIE H14

Feuille H14/3

Dimensions en mm		Lampe à incandescence de fabrication courante		Lampe à incandescence-étalon	
e ⁸	26,15	12		± 0,1	
f1 ^{8,9}	5,3	12		± 0,1	
f2 ^{8,9}	5,0	12		± 0,1	
g	0,3 min.				
h1	0	12		± 0,1	
h2	0	12		± 0,15	
h3	0	12		± 0,15	
h4	0	12		± 0,15	
I	2,7			-	
j	2,5	12		± 0,1	
γ1	55° min.	-		-	
γ2	55° min.	-		-	
γ3	43°	0/-5°		0/5°	
Culot P38t-33 suivant Publ. CEI 60061 (feuille 7004-...1)					
CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET PHOTOMÉTRIQUES					
Valeurs nominales	Volts	12		12	
	Watts	55	60	55	60
Tension d'essai	Volts	13,2		13,2	
Valeurs objectives	Watts	68 max.	75 max.	68 max.	75 max.
	Flux lumineux	1 150 ± 15 %	1 750 ± 15 %		
Flux lumineux de référence à 12 V environ				860	1 300

⁸ Les extrémités du filament sont définies comme les points où la projection de la partie extérieure des spires terminales coupe l'axe du filament, la direction de visée étant la direction A comme indiqué sur la figure 1, feuille H14/1.

⁹ «f1» représente la longueur du filament du feu de croisement et «f2» la longueur du filament du feu de route.

¹⁰ «d1» représente le diamètre du filament du feu de croisement et «d2» le diamètre du filament du feu de route.

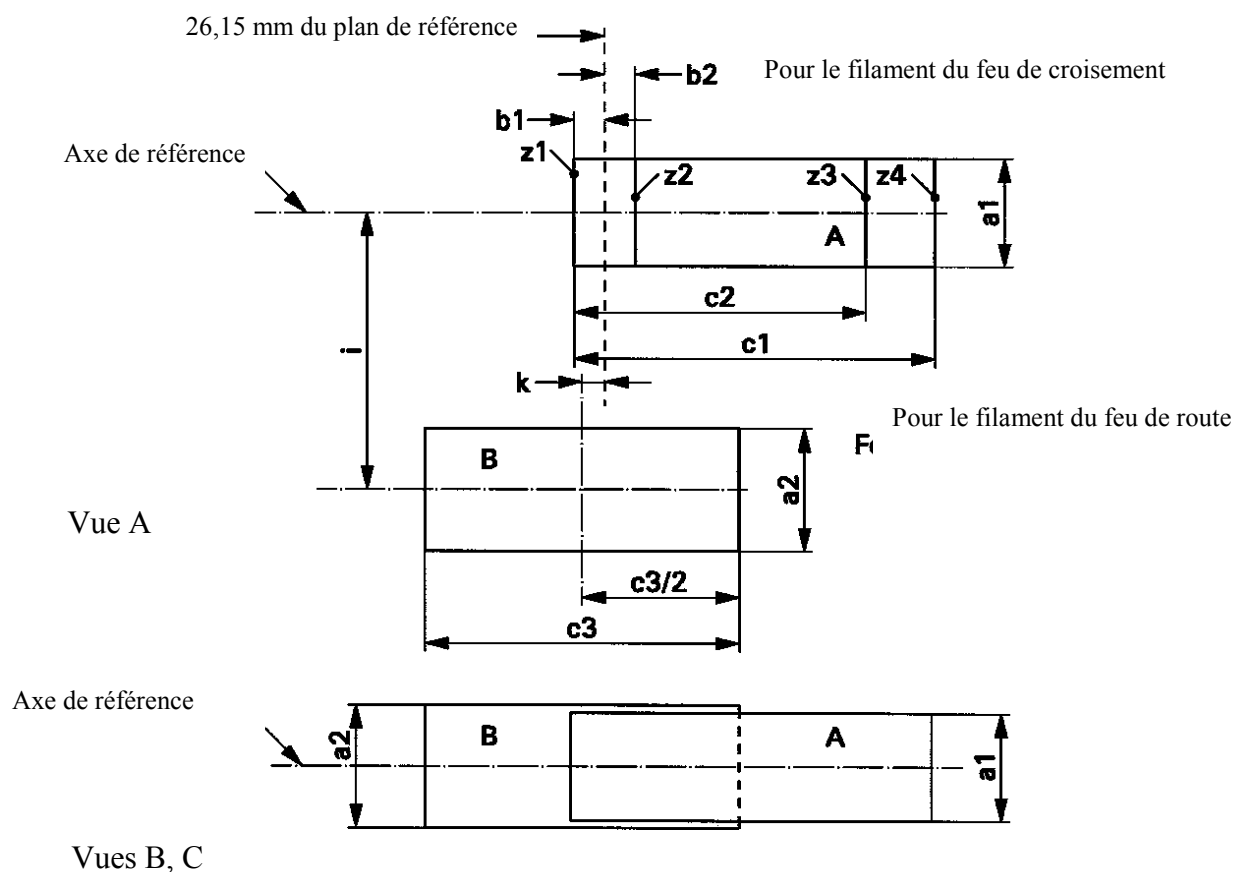
¹¹ Observations concernant le diamètre des filaments:

- Pas de restriction pour l'instant mais l'objectif est de limiter d1 et d2 à 1,6 mm;
- Pour chaque fabricant, le filament de la lampe à incandescence-étalon doit avoir le même diamètre que celui des lampes à incandescence de fabrication courante.

¹² À contrôler au moyen d'un gabarit de positionnement (Box system), feuille H14/4.

Prescriptions pour l'écran de contrôle

Cet essai permet de déterminer si une lampe à incandescence est conforme en contrôlant que les filaments sont positionnés correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence.



a1	a2	b1	b2	c1	c2	c3	i	k
$d1 + 0,5$	$1,6 * d2$	0,2		5,8	5,1	5,75	2,7	0,15

$d1$ représente le diamètre du filament du feu de croisement et $d2$ le diamètre du filament du feu de route.

La position des filaments est contrôlée seulement dans les directions A, B et C comme indiqué sur la figure 1, feuille H14/1.

Le filament du feu de croisement doit être situé entièrement dans le rectangle A et le filament du feu de route doit être situé entièrement dans le rectangle B.

Les extrémités du filament du feu de croisement telles qu'elles sont définies sur la feuille H14/3, note 8, doivent se trouver entre Z1 et Z2 et entre Z3 et Z4.

B. MOTIFS

La présente proposition de projet d'amendements concerne l'adjonction d'une nouvelle lampe à incandescence, la lampe à double filament H14. Fabriqué au Japon, ce type de lampe à incandescence est destiné à être utilisé avec des projecteurs équipés de réflecteurs de forme complexe. La source lumineuse employée ne possède pas d'écran interne et est équipée d'un culot métallique portant la référence CEI P38t-33. Ce type de culot sera normalisé par la CEI.

Au moment de l'examen par le GTB des lampes à incandescence H13 et H14, il a été envisagé de regrouper ces deux lampes. Cela n'a pas été jugé possible car, même si elles présentent des similitudes, telles que l'absence d'écran interne, leur culot est beaucoup trop différent.
